

CONSEIL D' ADMINISTRATION

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 3 MAI 2022

PRESENTS : Nelly Monerie, Serge et Béatrice Desbrugères, Colette Durand, Marie Hélène Sermadiras, Ghislaine Marchand, Catherine Crépy, Martine Chardon, René Fabre.

A) BILAN fête de la bière

Participation de 60 personnes, membres du comité compris.

De très bons retours de la part des participants.

Un solde positif de 337 euros.

Concernant la bière LA BAZ, peu de bouteilles ont été vendues et quelques personnes ne l'auraient pas beaucoup aimée aussi un changement sera envisagé en 2023 si cette fête est reconduite.

B) FETE DES VOISINS : reportée au 4 septembre.

C) FETE DE LA ST JEAN

Catherine a fait le nécessaire pour le prêt du matériel auprès des communes de Nogent, Coudray, Saintigny, Souancé, Champrond, Arcisses et les recontactera... L'orchestre de Karine est réservé et le contrat d'embauche signé...Le GUSO sera établi en juin.

Nelly se charge d'envoyer un courrier aux médias, l'Echo Républicain, l'Action, sweet FM, le journal de l'Huisne pour la pub, de réserver la remorque pour l'orchestre auprès de Bertrand, le champ auprès de Mr Ferré et l'auge.

Béatrice s'occupe des flyers à distribuer aux habitants de la commune ainsi qu'à certaines enseignes commerciales des communes alentour, des affiches à coller sur des panneaux. Serge, René et Gérard disposeront les panneaux à l'extérieur le 9 juin matin. Les autorisations de pose seront demandées auprès des mairies concernées.

Concernant le transport du matériel, Béatrice demandera à Yannick s'il veut bien utiliser sa remorque avec dédommagement évidemment...dans la négative il faudra louer un camion Leclerc la veille de la fête .

L'Intermarché et Leclerc ne louent plus de camionnettes réfrigérées, il faudra s'organiser autrement.

Lundi 20, montage du barnum, un bon nombre de « bras » seront disponibles.

Colette propose la prestation d'un groupe de danse country, une bonne idée retenue par tous...des questions sont soulevées à savoir, faudra-t-il leur prévoir un repas...à quel moment présenteront-ils leur spectacle composées de 5 danses, auront-ils besoin de l'orchestre de Karine que l'on informera après avoir reçu les réponses à ces questions.

Martine a réservé la messe pour 18h30.

Une projection a été faite au sujet de l'attribution des différentes affectations :

Buvette : Serge , Daniel et Stéphane

Frites : Jean paul et Jean Marie

Sandwichs : Ghislaine, Martine et Sabrina

Crêpes, gâteaux : Béatrice, Nelly, Catherine, Colette

Caisse : Marie Hélène et René

Animations suggérés : jeux estaminets, panier garni.

Demander à Yannick sa participation à la réalisation du feu...Nelly et Serge confirment qu'il y a suffisamment de bois à disposition.

Prochaine réunion mercredi 8 juin à 18 h.

La Présidente

Nelly Monnerie

La Secrétaire

Catherine Crépy